



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 NOVEMBRE 2023

N° C16_11_2023_13 - Décision modificative n°5 - Budget principal

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
90	57	10	67	23

Pour : 66	Abstention : 0	Contre : 1	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 9 novembre 2023

L'an deux mille vingt trois, le seize novembre, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, Salle des fêtes à Lezay, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHIMBAUD Guénaëlle, BALLAND Cyril, MOUNOURY Didier, BAUDON Christian, BAUMGARTEN Christian, BERNARD Eric, BERTHONNEAU Frédéric, BERTON Jacques, BLANCHET Philippe, BLAUD Philippe, BONNET Line, BOUCHEREAU Isabelle, BRILLAUD Chantal, BROSSARD François, BRUNET Sylvie, CACLIN Philippe, GOUINAUD Eric, CHOURRE Gilles, COUSIN Sylvie, CROMER Maïté, DELEZAY Gaëtan, DODIN Patrick, ARCHAIMBAULT Monique, FOUCHE Etienne, FOUCHE Patrice, GABOREAU Bernard, GAYET Olivier, GIRAULT Anne, GRASSWILL François, GRIFFAULT Sylvain, GUERIN Marie-Claire, GUERY Patrice, HAYE Jean-Marie, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, KOHLER Marie, LABROUSSE Christophe, LONGEAU Daniel, MAGNAN Jean-Christophe, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, NOUREAU Dominique, OUVREARD Pierre, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, POINT Jean-Luc, POUVREAU Lise, RACINE Eric, RAGOT Nicolas, RICHARD Yoann, TEXIER Jérôme, THELLIER Odile, TRICHET Jacques, VINCENT Bernard, WATTEBLED Frédéric, YOU Thierry

Etaient représentés :

BARILLOT Dorick (pouvoir donné à BALLAND Cyril), BOURDIER Christine (pouvoir donné à KOHLER Marie), DALLAUD Hélène (pouvoir donné à LABROUSSE Christophe), KLINGLER Sarah (pouvoir donné à GRIFFAULT Sylvain), NEE Nicole (pouvoir donné à HEURTEBISE-DANIAUD Murielle), ROUXEL Patricia (pouvoir donné à YOU Thierry), SAINTIER Marie-Emmanuelle (pouvoir donné à BRILLAUD Chantal), SARRAZIN Nathalie (pouvoir donné à HAYE Jean-Marie), THIBAULT Evelyne (pouvoir donné à BAUMGARTEN Christian), VEQUE Marie-Claire (pouvoir donné à WATTEBLED Frédéric)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

AUDE Laurent, BARRE Gérard, BELAUD Bernard, BINET Frédérique, CAQUINEAU Emmanuel, CHARPENTIER Patrick, CHASSIN Julien, DOLBEAU Alain, DURGAND François, FERRÉ Nicolas, HOELLINGER Gilbert, HUCTEAU Patrice, JOUANNET Paul, LECULLIER Lysiane, MACHET Annette, MERCIER Sébastien, NIVELLE Jean-Pierre, PAILLAUD Raymond, PICARD Christian, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, SUIRE Catherine, TROCHON Patrick, VALERY Nicolas

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Sylvie COUSIN

Décision modificative n°5 - Budget principal

Vu l'avis de la commission finances du 13/11/2023,

Il y a lieu d'ouvrir des crédits sur les comptes indiqués dans le tableau ci-dessous afin de prendre en compte le détransfert du gymnase de Chef-Boutonne dans les attributions de compensation à compter du 01/07/2023, ainsi que le transfert de crédits de matériel informatique vers des acquisitions de logiciels sur l'opération « pack scolaire ». Il s'agit aussi au regard de l'attribution du marché de l'aire d'accueil des gens du voyage de prendre des crédits sur les études liées à la cuisine centrale :

Section d'investissement			
Dépenses		Recettes	
2046/204/01 - AC d'investissement gymnase de Chef	20 138,00 €	021-01 - Virement à la section de fonctionnement	9 507,08 €
20/2183/212/OP.17 - Matériel informatique pack scolaire	2 268,00 €		
20/2051/212/OP.17 - Concessions logiciels pack scolaire	- 2 268,00 €		
16/1641/411 - Emprunts gymnase de Chef	- 10 630,92 €		
20/2031/251 - Études cuisine centrale	- 24 000,00 €		
23/2313/520/OP,12 - Constr en cours AAGV	24 000,00 €		
Total	9 507,08 €	Total	9 507,08 €
Section de fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
014/7391211/01 - Attributions de compensation gymnase de Chef	16 000,00 €		
011/60621/020- Combustibles gymnase de Chef	- 3 000,00 €		
012/64111/020 - Personnel titulaire gymnase de Chef	- 13 000,00 €		
66/66111/411 - Intérêts réglés à l'échéance gymnase de Chef	- 9 507,08 €		
023/01 - Virement à la section d'investissement	9 507,08 €		
Total	- €	Total	

Considérant l'avis de la commission finances du 13 novembre 2023,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à la majorité, décide de :

- APPROUVER la décision modificative n°5 du budget principal.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme.

La secrétaire de séance

Le Président

Sylvie COUSIN

Fabrice MICHELET